



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 19 février 2020

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle à 19h30.

Présents : Madame Martine Hudon, présidente
Monsieur Gilles DesRosiers, vice-président
Madame Doris Gagnon, Messieurs Denis Miville et Philippe
Gauvin Lévesque

Est aussi présent : Madame Caroline Thériault de la firme Mallette
Madame Marilyn Lévesque, secrétaire-trésorière

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

07.02.20

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 19 février 2020 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

3. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019

08.02.20

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier pour l'année 2019 soit adopté et qu'une copie soit remise aux municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Rivière-Ouelle, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth. Madame Caroline Thériault quitte la rencontre après la présentation des états financiers.

4. COMPTE RENDU DE BERTIN MICHAUD

Monsieur Bertin Michaud est absent.

Monsieur Denis Miville mentionne que ça fait deux fois qu'un résident de St-Onésime ne se fait pas vider ses bacs à vidange. Madame Martine Hudon demande à la directrice générale de faire le suivi de cette situation avec monsieur Bertin Michaud et d'aviser monsieur Denis Miville par la suite.

5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER

09.02.20

Il est proposé monsieur Philippe Gauvin Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière tenue le 19 février 2020		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	12 JANVIER AU 15 FÉVRIER	7 198,05 \$
Michelle Émond	12 JANVIER AU 15 FÉVRIER	55,13 \$
Marilyne Lévesque	12 JANVIER AU 15 FÉVRIER	867,97 \$
Total des salaires		8 066,02 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de janvier	45,72 \$
Bertin Michaud	Frais de repas - Réparation chez Labrie	23,91 \$
Marilyne Lévesque	Téléphone	44,22 \$
Financement Banque Nationale	DLT et intérêts - Paiement total	133 520,08 \$
Lettrage Sylmax	Lettrage camion 336	1 098,24 \$
Bertin Michaud	Cellulaire	45,00 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Total des Incompressibles		134 822,17 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
ADMQ	Cotisation 2020 + Assurance	1 424,72 \$
SAAQ	Immatriculations	4 782,39 \$
Pétroles B. Ouellet	Diesel	5 092,71 \$
Labrie Plus	Pièces pour 334 et 335 + entretien 335	2 724,59 \$
Carquest	Entretien 336	43,38 \$
Garage Conrad Dionne	Réparation 336 et 335	315,71 \$
Centre de service St-Philippe	Entretien et réparation 334 et réparation 336	1 596,81 \$
Municipalité St-Gabriel	Location garage	4 566,29 \$
Carrefour du camion RDL	Réparation 334	501,43 \$
Coop Avantis	Réparation 334	33,44 \$
S.P.K.L	Vérification extincteurs 2019	52,25 \$
Energie Sonic	Diesel	490,33 \$
Visa Desjardins	Envoi des T4 et Relevés 1	3,72 \$
Services Sanitaires A. Deschênes	Location du 333 après-vente	20 551,31 \$
	Total des comptes à payer	42 179,08 \$
	Grand total	185 067,27 \$

6. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE REMERCIEMENT

10.02.20

Il est proposé monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la politique de remerciement soit adoptée tel que rédigée. La politique de remerciement fait partie intégrante de la présente résolution.

7. REVENU CANADA – DEMANDE DE MODIFICATION

11.02.20

Il est proposé par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale, Madame Marilyne Lévesque envoie une liste à jours des administrateurs ainsi que la directrice générale afin que Revenu Canada procède à la mise à jour du dossier de la Régie.

Présidente : Madame Martine Hudon
 Vice-Président : Monsieur Gilles DesRosiers
 Administrateurs : Madame Doris Gagnon
 Monsieur Denis Miville
 Monsieur Sarto Dubé

La directrice générale : Madame Marilyne Lévesque

Les administrateurs demandent à Revenu Canada de retirer toutes les autres personnes qui ne figurent pas ci-haut du dossier de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest, numéro entreprise : 817 924 509 RP0001. Les administrateurs de la Régie ainsi que la directrice générale demandent à Revenu Canada de changer l'adresse postale de la Régie : 12A, avenue des Érables à St-Gabriel-Lalemant (Québec) G0L 3E0. Le nouveau numéro de téléphone est le

418-315-0557. Madame Marilyne Lévesque, embauchée depuis septembre 2019, est autorisée à devenir la nouvelle représentante autorisée et responsable de service.

8. DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE – RETOUR SUR LA RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS

Les administrateurs discutent entre eux.

Finalement les administrateurs viennent à conclusion que chaque municipalité a un travail de sensibilisation à faire auprès de leur citoyen par rapport au bac brun sans avoir à diminuer la fréquence de collecte du bac à vidange.

12.02.20

9. MODIFICATION TARIFAIRE - VIDÉOTRON

La directrice générale informe les administrateurs qu'il y aura une augmentation de 3\$/mois pour la ligne téléphonique. Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à se rembourser la ligne téléphonique en tenant compte de l'augmentation tarifaire.

13.02.20

10. ASSURANCE BIENS

Il est proposé par monsieur Philippe Gauvin Lévesque et résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à assurer les biens de la Régie qui se trouvent présentement chez elle, endroit où elle travaille. Le coût pour l'assurance biens est de 32 \$ + 9 % taxes/année pour une assurance de 3 500 \$. Les administrateurs ont jugé que 3 500 \$ était suffisant étant donné que le matériel appartenant à la Régie qui se trouve présentement chez la directrice générale est l'ordinateur, le gros classeur, l'imprimante ainsi que quelques fournitures de bureau.

11. ARCHIVES – MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT

Madame Marilyne Lévesque présente aux administrateurs la problématique concernant les archives de la Régie. La municipalité de St-Gabriel-Lalemant n'a pas de place pour garder toutes les archives de la Régie. Tout d'abord, la directrice générale s'informerait pour un calendrier de conservation. Par la suite, une fois que celui-ci sera adopté et approuvé par le Ministère, la directrice générale pourra détruire certains documents afin de faire place aux nouveaux.

14.02.20

12. QUESTIONS DIVERSES

CADEAUX DE REMERCIEMENT

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale, madame Marilyne Lévesque, soit autorisée de procéder à l'achat du cadeau de départ de madame Michelle Émond (8 ans de service), monsieur Evans Gagnon (8 ans de service) et monsieur Gilles Gagnon (1 an et demi de service) selon la politique de remerciement présentement en vigueur. La directrice générale est autorisée de procéder au paiement de ceux-ci à même le surplus non affecté.

15.02.20

13. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2020

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2020, tenue à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière soit accepté tel que rédigé.

14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu au Club de Golf de Saint-Pacôme, jeudi le 19 mars 2020 à 19h30. À 18 heures, un souper de Noël aura lieu avant la réunion.

16.02.20

15. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 21h05.

Je, Martine Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Martine Hudon, présidente

Marilyne Lévesque, secrétaire-trésorière